

1908  
juil - août - sept  
#3-4-5

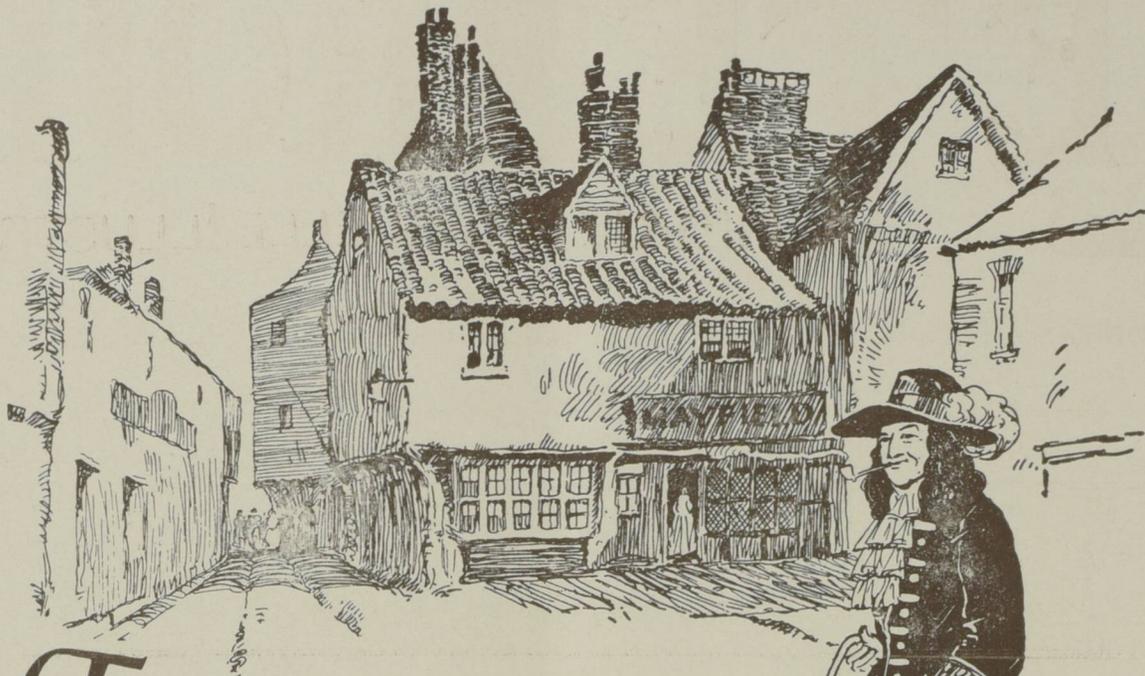
# LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE



LE VIEUX PAYSAN

(Edouard Sain)



## Traité suivant un Vieux Procédé Anglais

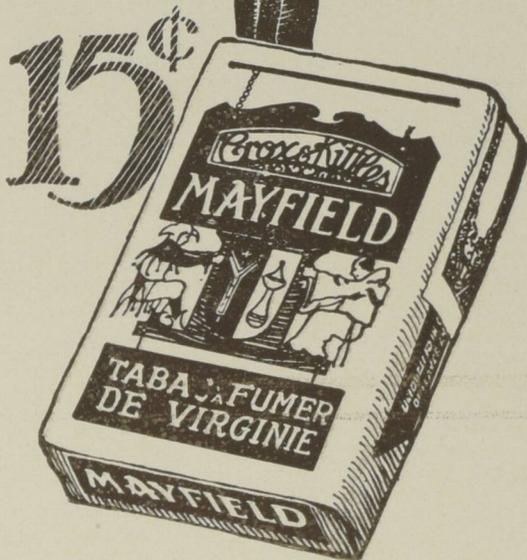
DEPUIS des siècles, la pipe jouit de la plus grande vogue en Angleterre, sans aucun doute à cause de la très fine qualité du tabac qu'il est possible d'avoir en ce pays. Vous pouvez maintenant vous procurer au Canada, au même prix que les tabacs ordinaires, le meilleur tabac de Virginie—traité suivant un procédé anglais—qui, dès la première bouffée, nous en avons la conviction, vous fera trouver en votre pipe la façon la plus satisfaisante et la plus délicieuse de jouir du tabac. Essayez un paquet de Mayfield et ensuite vous en fumerez toujours.

HACHE GROS POUR LA PIPE ET FIN POUR  
ROULER DES CIGARETTES

Les paquets contiennent des certificats échangeables  
contre des paquets de Cartes à Jouer.

ROCK CITY TOBACCO CO., LIMITED  
QUEBEC

My6



# MAYFIELD

## Tabac à Fumer

# LE TERROIR

## REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS, SCIENCES ET LETTRES DE QUÉBEC

VOL. IX    Juillet, Août, Septembre — BUREAU : 108, rue St-Joseph, QUÉBEC — Nos 3, 4, 5

### Le DROIT de VIVRE

“ *Le Terroir* ” a le droit de vivre et il vivra pour l'avantage exclusif de la race canadienne-française ; il poursuivra toujours le but pour lequel il a été fondé, en 1918, et restera fidèle à son idéal. Ses directeurs comprennent tout le bien que doit produire une publication du genre de la nôtre, et se rendent compte de tout l'actif que renferme seul notre titre, en le considérant dans son sens véritable.

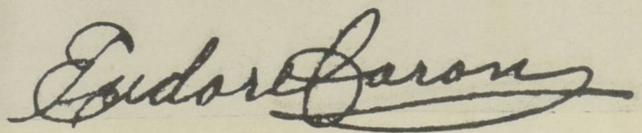
“ *Le Terroir* ”, puisqu'il évoque l'idée de chez nous, l'ensemble des mœurs et des traditions d'une race, le patrimoine de sa valeur et de sa gloire, s'appliquera à stimuler davantage la fierté de notre race canadienne-française, en luttant contre l'invasion chez nous des magazines étrangers, et se spécialisera dans les œuvres du folklore, intéressera par ses écrits et son illustration plus abondante l'ingéniosité féminine, contribuera à l'éducation familiale, en s'associant aux manifestations artistiques et littéraires.

Notre revue, tout en demeurant actuellement l'organe de la Société des Arts, Sciences & Lettres de Québec, ouvre ses colonnes à tous les talents des nôtres. Elle publiera, sans favoritisme, tout article ou écrit que tout collaborateur voudra bien nous envoyer, pourvu que l'auteur s'applique à faire ressortir les choses du “ *Terroir* ”, dans le vrai sens du mot.

Nous avons l'avantage d'annoncer que des lettres-patentes, en date du 31 de mai dernier, nous ont été accordées par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, constituant en corporation “ *Le Terroir Ltée* ” avec un capital de \$20,000.00, divisé en actions de \$50.00 chacune, dont \$14,000.00 sont souscrites actuellement, ce qui nous permet d'assurer à tous nos collaborateurs et abonnés, et au public en général, que notre publication paraîtra à l'avenir régulièrement tous les mois.

Nous invitons spécialement tous ceux qui voudront bien collaborer avec nous pour assurer la publication régulière de notre revue, à bien vouloir nous faire parvenir leur texte de manière à ce que nous le recevions le 20 de chaque mois, et d'adresser à l'avenir toute correspondance directement à “ *Le Terroir Ltée* ” (Rédaction), à notre nouvelle adresse, 108, rue Saint-Joseph, Québec.

A tous nos dévoués collaborateurs présents et futurs, nous réservons la plus sincère et profonde reconnaissance pour leur collaboration au maintien de notre revue.



Président de “ *Le Terroir Ltée* ”.



LES FOINS

## LE TRAVAIL EST LA CLEF DU SUCCÈS

CAUSERIE DE L'HON. JUGE FABRE-SURVEYER AUX JEUNES AVOCATS DU BARREAU DE MONTRÉAL

A-t-on dit que la jeunesse canadienne-française manque un peu d'énergie au travail ; qu'elle aime à se bercer de rêveries, d'illusions ; à se nourrir de lectures légères, faciles ; à jouir d'une vie molle ?

Quand tout appelle au travail, à l'effort, qu'une nature rude demande à être violentée, et que des concurrents mettent temps, argent, santé à nous dépasser, ne devrions-nous pas songer qu'il y a perte à faire lenteur et vice à paresser ?

Pour réussir, il faut travailler ! Travailler beaucoup, travailler toujours ! Ce ne sont pas les plus doués qui réussissent. Au collège, passe. L'enfant trop intelligent (je dis "trop" à dessein), qui brille dans ses classes, végète souvent dans la vie. Pour avoir appris, sans effort, il n'a pas acquis le goût du travail, il n'en a pas senti la nécessité, il n'en a pas pris l'habitude. Viennent les tempêtes de la vie, les luttes, les revers. Malheur à qui n'est pas trempé !

Où sombre l'intelligence vive, facile, triomphe le travail opiniâtre, assidu, le travail d'habitude, le travail persistant. Telle est la règle de la vie.

C'est la leçon que vient de donner aux jeunes avocats du Barreau de Montréal, l'hon. juge Fabre-Surveyer, dans une langue littéraire, claire et logique, que les lecteurs du *Terroir* apprécieront, tant pour la forme que pour le fond. Très poliment, M. le juge dit aux jeunes : "Messieurs, il vous faudra travailler, et travailler ferme !"

Nous lui cédonc la parole :

Messieurs les jeunes avocats,

C'est avec le plus grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue dans les rangs du Barreau. Beaucoup d'entre vous me sont connus : chez quelques-uns je trouve de mes anciens élèves, chez d'autres, les fils de vieux amis. Tous vous m'êtes sympathiques.

A tous, je souhaite succès et prospérité. A ces souhaits je voudrais pouvoir ajouter l'assurance qu'ils se réaliseront. Mais je ne me sens pas optimiste à votre égard. Les remarques de l'honorable juge en chef suppléant ont signalé quelques-unes des causes qui entravent, à Montréal, l'administration de la justice. Ces causes ont leur répercussion sur le succès et le revenu des avocats, et à moins que le Conseil du Barreau ne prenne une initiative louable, la situation ne me semble pas près de s'améliorer.

Examinons ensemble vos chances de succès. Vous êtes quarante et un, un de plus que les immortels de l'Académie française. C'est un nombre considérable, auquel, pour calculer vos chances, il faut encore ajouter celui de vos confrères admis en janvier dernier. Constatons toutefois que ce chiffre de 41 est déjà supérieur au chiffre total des avocats décédés, rayés du tableau, suspendus, démissionnaires, nommés à la magistrature (il n'y en a pas eu) ou à des fonctions incompatibles avec la profession d'avocat, etc. Ce ne sont donc pas des vides que vous remplissez : vous demandez qu'on serre les rangs pour vous faire place. Ces rangs ne sont-ils pas assez serrés déjà ?

Le plus grand nombre d'entre vous compte pratiquer à Montréal : c'est donc à ceux-là surtout que je penserai, d'autant plus que le milieu m'est plus familier. A Montréal, depuis mes années d'étudiant, le nombre des avocats a presque doublé. Le nombre des études d'avocats n'a pas augmenté dans la même proportion. Il y a plus de sociétés qu'autrefois et ces sociétés comptent plus de membres ; cinq était

autrefois un maximum. Les grandes études attirent les clients par la variété même des aptitudes de ceux qui les composent. Les banques, les sociétés d'administration, les agences de recouvrement sont autant de canaux par lesquels la clientèle est conduite vers un endroit déterminé, qui est rarement une étude de débutant ! Les loyers de bureau, le personnel, et jusqu'aux timbres judiciaires, tout cela a augmenté de prix et rend les débuts plus difficiles, surtout pour ceux qui veulent s'occuper principalement d'affaires civiles. Ceux qui comptent se spécialiser dans les affaires de droit pénal ont, du moins, de nos jours, la satisfaction de pratiquer dans de belles salles, et puiseront dans ce décor luxueux l'inspiration que rencontrent, par exemple, les avocats de Bruxelles. Ils ont aussi l'espoir d'honoraires payés plus promptement — quand ils le sont ! Mais les civilistes, — ceux que je connais le mieux — auront à surmonter d'autres obstacles. Comme vous le savez, la compensation due aux victimes d'accidents du travail arrivés depuis le premier de ce mois, sera fixée, non plus par les tribunaux, mais par des commissaires. Les affaires d'accidents du travail étaient bien rémunérées, — trop peut-être — et relativement faciles. Les jeunes en avaient leur bonne part. Dans un an, elles auront vécu. Il est permis de croire également qu'avec le retard du gouvernement à remplacer les magistrats disparus, l'accumulation des affaires en Cour d'Amirauté qui occuperont le futur titulaire pendant plusieurs mois, un an peut-être, l'augmentation, pendant six mois au moins, des causes contestées pour accidents du travail, la réduction du personnel judiciaire, l'immobilisation de quelques juges dans des districts ruraux, où on leur fait perdre leur temps sans les occuper, l'impossibilité d'obtenir de l'aide des juges affectés aux autres parties de la Province, les rôles de la Cour Supérieure du district de Montréal sont appelés à se congestionner, et je ne serais pas surpris qu'en 1929 il s'écoulerait dix mois entre l'inscription d'une cause ordinaire et son appel pour audition. Tout cela reculera forcément l'échéance des honoraires, et les jeunes, qui en ont le plus besoin, seront les premiers à en souffrir.

Vous trouverez ce tableau bien sombre. Je m'en voudrais de l'avoir fait trop souriant, et de vous exposer à des désillusions.

Quel est le remède à ce mal ? Pour le moment, je n'en vois qu'un : le travail. Il y a bien la politique, mais c'est l'atout de trop de gens, surtout dans une province où les partis sont si inégalement représentés. A moins de talents spéciaux de tribun ou d'organisateur, vous courez le risque de ne pas arriver plus vite qu'en vous cantonnant dans votre étude. Évidemment, cela peut vous conduire à une magistrature ; mais avec la disproportion entre ce qu'on exige aujourd'hui des juges et ce qu'on est prêt à leur accorder, soit comme traitement, soit comme prestige, est-ce encore là un but à se proposer au début d'une carrière ? Sera-ce un poste à souhaiter ; mais au train où vont les choses, vous aurez dix années de barreau ?

La notoriété, obtenue sur d'autres théâtres que celui de la politique ? J'ai des raisons de douter de son utilité.

Je reviens donc au premier remède, indiqué comme le seul efficace : Aujourd'hui comme du temps d'Horace,

"Labor omnia vincit

Improbis, et duris urgens in rebus egestas."

Un travail opiniâtre triomphe de tous les obstacles, et aussi le besoin, qui est un aiguillon.

Que votre but soit de vous attirer l'attention bienveillante l'estime de vos aînés au Barreau ; celle des magistrats, si mal traités soient-ils aujourd'hui, ne peut pas vous faire de mal. Soyez bien convaincus que, pour les neuf dixièmes des débutants, il vaut mieux entrer dans une grande étude, si la chose est possible, ou du moins vous associer à un aîné. " Ne pas monter bien haut peut-être, mais tout seul ! "

Ainsi parlait Cyrano. Don Quichotte l'eût approuvé. Le jeune qui débute dans une grande étude peut être mal rétribué, forcé de faire des besognes peu agréables, rendu responsable de malheurs dont il n'est pas coupable, tenu dans l'ombre par ses aînés ; mais il acquiert de l'expérience et se protège contre le pire de ses ennemis : le désœuvrement !

Comment travailler pour attirer l'attention de vos aînés ? Tant que vous serez vos maîtres, n'ayez pas peur de faire de longs séjours à la bibliothèque du Barreau, et là, nourrissez-vous de la moëlle des lions : les grands logiciens de l'antiquité ou les raisonneurs subtils de la France moderne. " Les principes, c'est tout le droit ", disait Laurent. Entrez dans l'Association du Jeune Barreau, et tâchez de la rajeunir, de la ramener à son but primitif, qui était le perfectionnement de ses membres par leur effort personnel. Lors du centenaire du Code Napoléon, l'Association ne s'était-elle pas proposé de rédiger un nouveau code civil ? C'était vouloir monter à la lune. Quand ses projets étaient plus proportionnés à ses forces, elle a réussi et fait des œuvres durables. A côté de l'Association, vous avez le Cercle d'Études Juridiques, devenu nécessaire précisément parce que l'Association manquait à son but, et qui a, ces dernières années, fait preuve d'une louable ambition et d'application au travail. Tâchez de vous rendre dignes d'en faire partie.

Enfin, quand vous aurez bien lu, bien étudié, écrivez. Un malin disait qu'un avocat anglais pouvait réussir de trois manières : en écrivant un livre, en épousant la fille d'un riche avoué, et enfin, par un miracle. Essayez le premier moyen. Trouvez des développements nouveaux sur de vieux thèmes, et publiez les. En attendant le livre, vous avez des revues : le " Canadian Bar Review " et la " Revue du Droit. " Toutes deux vous tendent les bras, toutes deux ont des lecteurs susceptibles de vous apprécier, et de vous signaler, au besoin. Sur les sujets qui intéressent la profession de notaire, la " Revue du Notariat " est un excellent organe. Écrivez, et publiez si vous le pouvez.

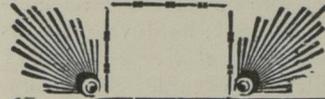
Il y a une autre raison de travailler. De toutes les carrières libérales, vous avez choisi celle qui ouvre le plus rapidement ses portes. On peut devenir avocat en trois ans : il faut plus de temps pour devenir prêtre, médecin, ingénieur ou dentiste. J'espère que cette considération n'a pas influencé votre choix. Mais il n'en reste pas moins vrai que, à travail égal, à talent égal, vous entrez dans votre carrière moins préparés que vos contemporains des autres professions. Il vous faut combler cette lacune par l'étude. Préparez une thèse de doctorat, si vos degrés vous permettent d'aspirer au titre de docteur. Moi qui n'ai pas ce titre — même *honoris causa*, — je crois pouvoir dire que tous ceux qui ont présenté avec succès des thèses de doctorat ont réussi dans leur profession.

Un sermonneur aussi ennuyeux que moi doit au moins être bref. Dans quelques heures, je serai retourné à la Cour de Pratique, où comme nous pourrions dire, à la chambre des requêtes. C'est le tribunal des jeunes. Si l'on ne m'y fait pas la vie trop dure, j'y passerai au moins cinq mois. J'espère que tous, d'ici là, vous comparâtes devant moi, et je puis vous promettre ma sympathique attention.

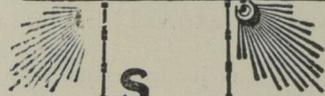
LABOR.



# PHOTOGRAVURE



**VIGNETTES**  
Pour impressions de luxe  
Notre spécialité



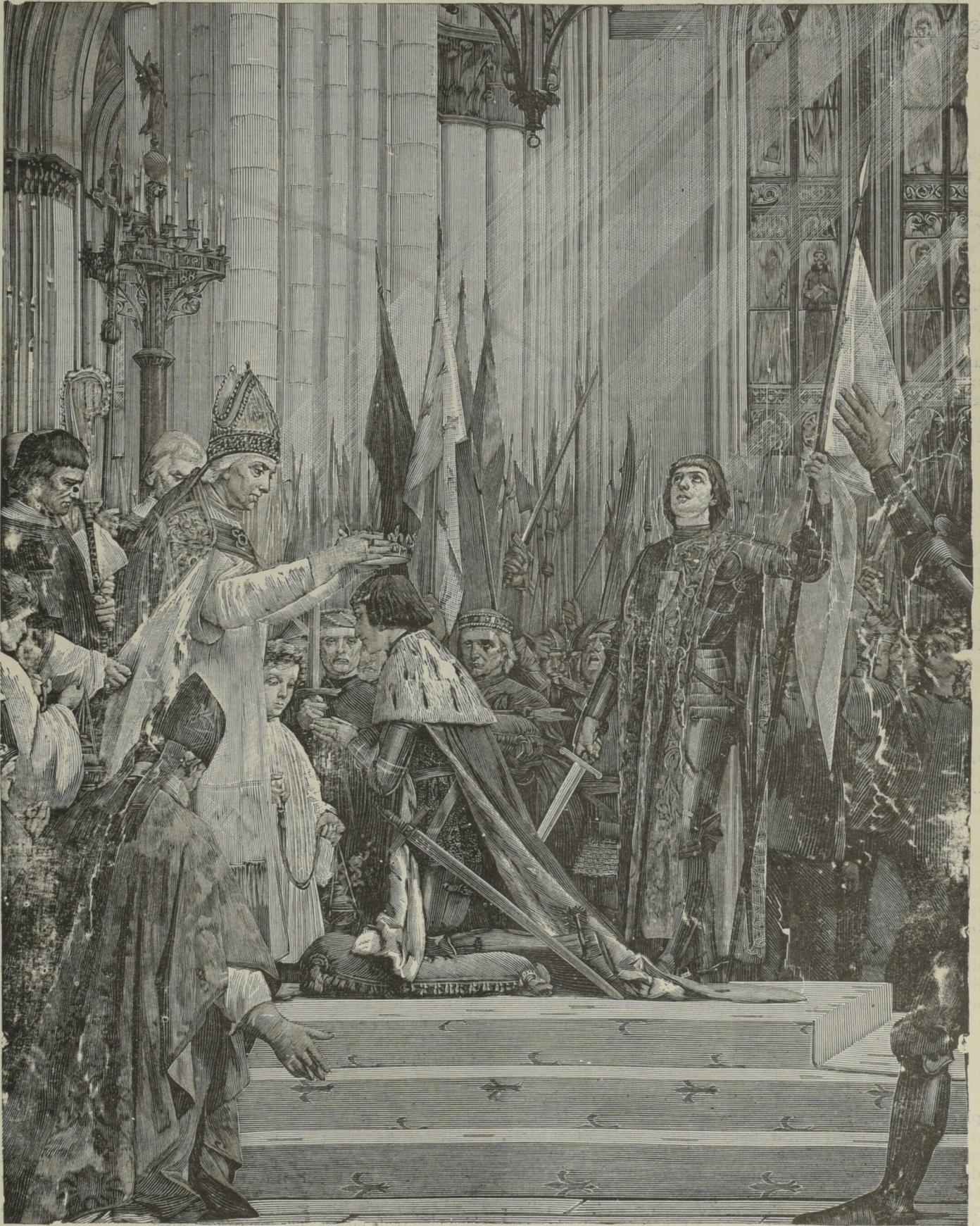
**S  
E  
R  
V  
I  
C  
E  
R  
A  
P  
I  
D  
E**

**Clichés de tous genres**  
**Photographie**  
**Stéréos**  
**Dessin artistique**  
**Croquis**  
—•••—  
**Artistes experts**  
**Personnel compétent**

**Ouvrage de première qualité garanti**  
**Prix spéciaux pour contrat**

**DEPARTEMENT DE PHOTOGRAVURE**  
**L'ACTION SOCIALE**  
**LIMITEE**  
**TELEPHONE 2-8700**





(Ingres)  
SAINTE JEANNE D'ARC AU SACRE DE CHARLES VII

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

## SES OEUVRES

CE QU'ON Y VOIT ; par Louis MÉNARD

Le gros de notre population aisée — je ne veux pas parler de nos classes populaires, qui ont d'autres soucis, — n'apporte pas aux choses importantes tout le sérieux qu'elles mériteraient. L'économie politique ennuie, la question sociale est assommante, la politique étrangère et la législation comparée font des problèmes trop lointains pour être intéressants. Nous ne savons guère notre histoire, et à part quelques noms de nos pseudo grands hommes qui ornent la devanture de notre mémoire, comme des enseignes flamboyantes orneraient la façade de quelque magasin vide, nous ne connaissons pas grand'chose de ce qui se passe sur la machine ronde !

Les gloires scientifiques, littéraires et militaires communes aux autres pays, nous sont à peu près inconnues. Nous n'avons que des gloires politiques, et cela ne nous impose pas un grand effort de pensée, car nous n'avons jamais étudié, ni par conséquent compris, en quoi résidait la gloire de Lafontaine, par exemple, ou celle de Laurier. Nous ne connaissons que leurs noms, et pas du tout leur œuvre.

Quels sont les bourgeois à l'aise qui possèdent une bibliothèque ? Quant aux professionnels, on sait que les médecins, les instituteurs, les ingénieurs et les avocats possèdent quelques volumes ayant trait à leurs fonctions, mais les autres, les commerçants, les industriels ? Ceux-ci ne possèdent généralement aucun livre, sauf l'indicateur des adresses et le répertoire des abonnés du téléphone !

Il est cependant des exceptions ; et tel négociant qui a fait fortune, qui a passé par la politique, et qui a même reçu, en des jours glorieux, la visite du Prince de Galles ou du général Pau, peut avoir quelques dos de reliure encadrés entre les boiseries de son cabinet de travail !

Je disais un jour à l'un de ces politiciens médiocres, mais heureux — heureux parce que médiocre ! — qu'il était indispensable d'être instruit, c'est-à-dire de lire beaucoup, pour faire un bon député, un bon conseiller du peuple. " Non, me répondit-il, cela n'est pas nécessaire : Machin ne lisait " jamais autre chose que ses dossiers, et voyez quels succès " il a eus ! "

Je compris alors que son idéal du politicien avisé était celui dont le souci de ce qui est profitable pour le pays est entièrement subordonné à ce qui peut lui faire perdre ou gagner des voix ! Il choisissait bien son exemple, et songeant que ma province en avait produit quelques centaines comme lui, et ayant d'ailleurs perdu l'énergie de me fâcher, je n'insistai pas trop sur la nécessité qu'il y a pour un représentant du peuple d'avoir une culture générale et quelques idées directrices. Je me contentai de conclure tristement " in petto " que les peuples avaient les représentants qu'ils méritaient !

\*  
\* \*

Après quelques minutes de silence, ce mandataire du peuple, qui habitait une petite ville ouvrière et qui se nommait Alcide Bétournay, (il est mort depuis quelques années), me confia que sans avoir besoin de " littérature " pour réussir dans la vie, (avec quel dédain prononçait-il ce mot de " littérature " !) il possédait cependant quelques centaines de volumes, superbement reliés par un client endetté, relieur de son métier, et grand artiste, disait-il. Il me pria d'entrer afin de les voir, et ma curiosité piquée par le désir de connaître ses auteurs préférés, qu'il lisait, ... d'ailleurs, ... sur le

dos ... je me laissai faire et j'entrai dans sa bibliothèque, éclairée par trois puissantes deux cents chandelles !

— " Regardez la belle reliure, les tranches dorées et les " coins et la belle couleur du cuir, " me dit-il gaiement, en me poussant vers les premiers rayons.

Je voulais surtout voir les titres de ses riches volumes, mais, en m'approchant, je demeurai stupéfait de voir son nom inscrit en tête de tous les livres qui se trouvaient là, du premier jusqu'au dernier, inscrit au sommet du maroquin parfumé et de qualité vraiment rare, inscrit comme si le contenu de ces volumes eût été l'œuvre même de mon " illustre " ami.

— " Diable ", murmurai-je tout bas, en m'approchant davantage, " voyons quelles sont " ses œuvres ". Ouvrant une boîte de cigares, il me tournait le dos ; je pus donc cueillir discrètement la liste quasi complète des ouvrages d'Alcide Bétournay, auteur classique !

Classique ? Je vous crois ! Voyez un peu :

Alcide Bétournay. *Oraisons funèbres*. Le nom de Bossuet était au bas du maroquin, mais l'auteur était bien Bétournay !

Alcide Bétournay. Histoire Universelle, idem, ibidem. " L'homme s'agite et Dieu le mène ".

Alcide Bétournay. Variations des Églises protestantes. Idem, ibidem. " Ce Calvin était un buveur d'eau : il a le style triste ". Réflexion faite par Bossuet ou par Bétournay !

Alcide Bétournay. Les Pensées, jusqu'ici attribuées à Pascal, ... (du Tremblay, le cousin de Pamphile, sans doute !)

Alcide Bétournay. Tartuffe, livre dédié à J.-B. Paquelin !

Alcide Bétournay. Introduction à la vie dévote, offert gracieusement à Sa Grandeur Monseigneur de Genève !

Du même auteur Bétournay, qui devait vraiment avoir une inconcevable souplesse de talent, on trouvait encore " L'Origine des Espèces ", avec une préface du professeur Darwin ; le Discours de la Méthode, sur la façon de jouer ... des cartes ; Candide et la Pucelle, Figaro et le Barbier de Séville Les Martyrs et le dernier des Abencérages ; Graziella et Olympio, Madame Bovary et la Maison Tellier, L'Abbé Tigrane et Numa Roumestan, César Birotteau et l'Abbesse de Jouarre, Germinal et le Marquis de Villemer et plus de cent autres volumes fameux, qui avaient dû être publiés auparavant sous des pseudonymes divers, sans doute, pour protéger la modestie de l'auteur unique Bétournay !

Je ne pus m'empêcher de sourire de cette manie de parvenu, enrichi trop vite, faisant mettre son nom sur les couvertures de ses livres, précisément à l'endroit où on lit généralement les noms des plus grands génies qui honorent l'humanité ! Une triste pensée m'assaillait, cependant, quand je songeais qu'avec notre démocratie envahissante, nous étions de plus en plus exposés à avoir des représentants capables de tout, même d'accaparer les œuvres intellectuelles d'autrui, et capables aussi de marcher la tête en bas !

LOUIS MÉNARD.

**Une bonne raison.** — Deux amis forment des projets ; le premier est un pauvre diable qui vit tout juste au jour le jour ; l'autre, un financier au portefeuille bien garni.

— Ah ! s'écrie le premier, je donnerais ... tiens, je donnerais bien cinq cents dollars pour que cela réussisse.

— Pas moi !

— Pourquoi ?

— Parce que moi, j'ai les cinq cents dollars...

PENSÉES ET CONSIDÉRATIONS

par Georges BÉLANGER

## LES ENFANTS AU CINÉMA

Si les parents ont le droit légal d'envoyer ou d'amener leurs enfants au cinéma, ce qui est contesté du moins jusqu'au jugement du Conseil Privé, ils ont le devoir moral de les empêcher d'y aller !

Dans le moment, droits et devoirs s'excluent.

Les raisons contre l'admission des enfants sont trop fortes ; elles ont été données avec trop de conviction par les plus autorisés à les donner ; elles ont surtout reçu la sanction officielle d'un pouvoir trop haut placé, la législature provinciale, d'accord avec le pouvoir religieux, pour que les parents chrétiens puissent un instant songer à s'y soustraire !

Supportons nos lois provinciales ! Ce sont des lois faites pour notre peuple, et elles s'y adaptent. La loi d'exclusion des enfants a été passée après une longue et minutieuse enquête, où le pour et le contre a été pesé avec le plus grand soin. Le gouvernement y a appris, entre autres choses, que la grande majorité de la population la désire. En décrétant la loi, il n'a pas voulu forcer la population à s'y adapter ; il l'a passée, parce qu'il a constaté que c'était la loi qui s'adaptait le mieux à la population.

Les cinémas et leurs organes, les journaux, peuvent ergoter sur l'adaptabilité des lois tant qu'ils voudront. Celle de la loi qui exclut les enfants, est authentiquement prouvée.

Les lois s'appuient, d'ordinaire, sur la force et les tribunaux. Mais, leur plus ferme appui est la conscience du peuple.

Les tribunaux font défaut à la loi d'exclusion. C'est à la conscience populaire à y suppléer.

Le cinéma est corrupteur. C'est prouvé, archi-prouvé !

Si la loi permet aux parents de corrompre leurs enfants, est-ce que leur conscience ne le leur défend pas !

“ Malheur à celui qui scandalisera un de ces petits ”, a dit Jésus. Sommes-nous chrétiens ? Si les juifs trustards du film ne le sont pas, nous le sommes ! Pardieu ! Qu'est-ce que le Conseil Privé a à faire dans notre foi ? Qu'a-t-on à attendre son jugement ? S'il est suivant nos convictions, on l'observera... de force ! S'il est contre ? Qu'allons-nous faire ? L'observer aussi ? Mais, il n'ordonnera jamais aux parents chrétiens d'envoyer leurs enfants aux cinémas ! Il le permettra seulement. Cela changera-t-il leurs convictions ? Mais non ! Ils ne les y enverront pas, alors.

Qu'ils commencent donc tout de suite.

La grande, très grande majorité de notre population peut-elle ou ne peut-elle pas observer une loi, sans gendarme ? Passe pour les cinémas ! S'ils n'ont pas la police à leurs trousses, c'est l'anarchie. Gardons-nous de suivre leur exemple. Et cachons cet exemple à nos enfants, en les gardant loin d'eux. Ils n'en auront que plus de respect pour l'autorité à commencer par celle de leurs parents !

Nous avons des films qui ne respectent ni la bienséance, ni la foi, ni la vérité historique !

*La Presse*, de Montréal, (éditorial, 29 août, 1928) cite, hors de tout propos, cette phrase de M. Taschereau :

“ Car, en définitive, les lois doivent être faites pour s'adapter aux peuples, et non pas les peuples aux lois. ”

M. Taschereau a mille fois raison. C'est une vérité de tous les temps.

Si *La Presse* voulait avoir la même franchise et parler net à ses amis, les cinémas, elle leur dirait, en plagiant M. Taschereau (pour le bon motif) :

“ Car en définitive, les films doivent être faits pour s'adapter aux peuples, et non les peuples aux films ! ”

C'est tout ce que nous voulons ! Des films adaptés à la province de Québec. C'est même pour cela que nous avons une censure provinciale ! On ne nous les donne pas. Que les cinémas en souffrent !

La petite pointe de *La Presse* est plus douloureuse aux cinémas qu'à M. Taschereau. Ce n'est pas une pointe, c'est un pavé d'ours !

Nous avons des films immoraux, nous avons des films amoraux, nous avons des films odieux ! Nous les avons en si grand nombre que le président du bureau de censure déclare qu'il faudrait les condamner tous, sans exception. Sur deux cents films, pas un de convenable ! Et les cinémas invitent les enfants à ces spectacles !

Avant l'âge chrétien, il y avait un âge païen. Chez les païens, comment élevait-on les enfants ? En pourceaux ? Non pas ! “ Il faut avoir pour l'enfant le plus grand respect ”, disait Cicéron. (*Magna puero debetur reverentia*). C'est un païen qui parlait ainsi.

On pourrait dire de presque tous les films qu'ils constituent une véritable tentative de démoralisation de l'enfance. Tout se passe comme si un chef d'orchestre invisible, agissant hors de nos frontières, et profitant de la coupable tolérance des parents, dirigeait contre nos enfants, pour punir la Providence de nous les donner en si grand nombre, une vaste conspiration, sabrant tout, respect, vertu, religion, candeur, probité, moisson en herbe qui ne doit pas mûrir !

On a parlé d'adaptabilité. C'est bien vrai, nous avons le droit, le devoir, de donner à nos enfants, dans le domaine du cinéma comme dans tous les autres, le sens traditionnel de notre mentalité, et nous devons surtout voir à ce que, sous prétexte d'amusement, on ne déforme pas leur esprit et leur caractère. S'il veut nos enfants, que le cinéma s'adapte à eux, à la formation que nous voulons leur donner.

Si non, arrachons-les lui !

Par le racolage de l'affiche, de l'annonce, il les poursuit, sur les rues, dans les places publiques, jusque dans nos foyers. Ils y courent, dans leur innocence, comme le papillon après la flamme. Hélas, ils en reviennent brûlés, noircis, l'idéal mort et le respect de leur mère bien amoindri. Oh ! ces mères du cinéma, toutes légères, toutes coupables ! Aux tristes mystères de la vie, le cinéma convie l'enfance, et, sans précaution, sans douceur, d'une main brutale, maudite, il déchire, à leurs yeux, le voile des réalités mauvaises. Il empoisonne les joies de la candeur, assassine la foi dans le bien et prépare une génération de cyniques, aréligieuse et irréligieuse !

Notre gouvernement a légiféré dans le sens de la protection et du bien des familles. Qui le blâmera, si ce n'est ceux que la moralité de la famille affame ?

Cette loi, si elle n'est pas opérante, dans le moment, porte du moins en elle le germe d'une réaction salutaire et donne un ferme appui aux forces morales qui ont entrepris de protéger l'enfance chrétienne contre les assauts de la “ filmerie ” juive.

Georges BÉLANGER.



(Musée de Tate Londres)

LES ENFANTS D'EDOUARD IV

(Lord Millais)

# L'URBANISME ET SON APPLICATION A QUÉBEC

Par NOULAN CAUCHON, I.C.,

*Chef et aviseur technique de la Commission d'Urbanisme de la ville d'Ottawa.*

## CONFÉRENCE DEVANT LE MAIRE ET LE CONSEIL DE VILLE DE QUÉBEC.

15 novembre 1927.

Monsieur le Maire,  
Messieurs les Échevins,

L'urbanisme est une science et un art qui ont pour fin d'assurer le bien-être aux populations des villes et des campagnes, car ni les villes ni les campagnes ne peuvent progresser à elles seules ; l'une dépend de l'autre.

C'est de là que l'urbanisme pourvoit à la coordination des fonctions et à la coopération des individus dans un plan d'ensemble, qui produit le milieu voulu pour permettre la vie et assurer sa continuité progressive. La philosophie de l'Urbanisme, sa raison d'être, reposent sur la première loi de la nature — la survivance, et sur la seconde — la continuité. Son application dépend des connaissances techniques tenant au physique et à l'économie politique. On peut dire que l'Urbanisme est génie civil et politique, dans leur sens le plus large.

L'Urbanisme repose sur la physique, la chimie, la biologie, la psychologie et la sociologie, dans les relations complexes de la vie moderne.

Il faut assurer au peuple un "milieu" propice au bien-être. Moins que cela est l'extermination, plus ou moins lente, si vous le voulez, conduisant, au degré brutal, au cannibalisme commercial ou industriel tout de même.

L'Urbanisme se révèle par l'éthique, à la morale, à l'économie et l'art, comme manifestations indivisibles de la loi naturelle, le maintien de la vie.

L'ÉTHIQUE, c'est la raison d'être qui justifie les restrictions et les règlements qui assurent de l'air et de la lumière aux maisons ou domiciles, qui imposent aux propriétaires l'obligation de construire en conséquence, afin que l'air et la lumière puissent pénétrer selon les besoins des occupants ; car l'air et la lumière sont partie intégrale à la nutrition et font partie de la nourriture. Peut-on vivre dans une boîte fermée à l'air et à la lumière ? Même les plantes ne peuvent longtemps résister à un pareil régime.

L'ÉCONOMIE.— L'économie, c'est la raison d'être qui demande encore des conditions de travail qui per-

mettent et encouragent l'efficacité dans le rendement productif pour le maintien de la vie. Entre ici la grande question compliquée du "standard" de vie et le relatif des gages. Ce "standard" ne peut être ni déterminé ni maintenu par les efforts individuels. Cela dépend largement des règlements ou lois des Parlements, dont les municipalités peuvent et devraient même se servir en équité, pour assurer le bien-être à leurs contribuables. L'Urbanisme, c'est la technique de la Sociologie.

L'ART.— L'art, c'est l'expression plus ou moins vraie du réel des choses et qui se manifeste ordinairement malgré soi, dans nos œuvres individuelles et collectives, depuis les taudis jusqu'aux palais, depuis le défaut des conditions hygiéniques jusqu'aux luxe mal placé, depuis la congestion folle des centres jusqu'aux subdivisions inusitées au large des campagnes.

Les tableaux, le décor, l'architecture, la sculpture, c'est plus ou moins artistique, mais le grand Art, c'est l'expression révélatrice de l'homme lui-même dans ses œuvres.

Examinons nos villes ! Leur plan d'ensemble est-il organique, fonctionne-t-il sans congestion du trafic, les maisons sont-elle espacées, entourées d'air, et le soleil peut-il y pénétrer ? C'est l'enquête essentielle et la réponse, où peut-on la trouver ?

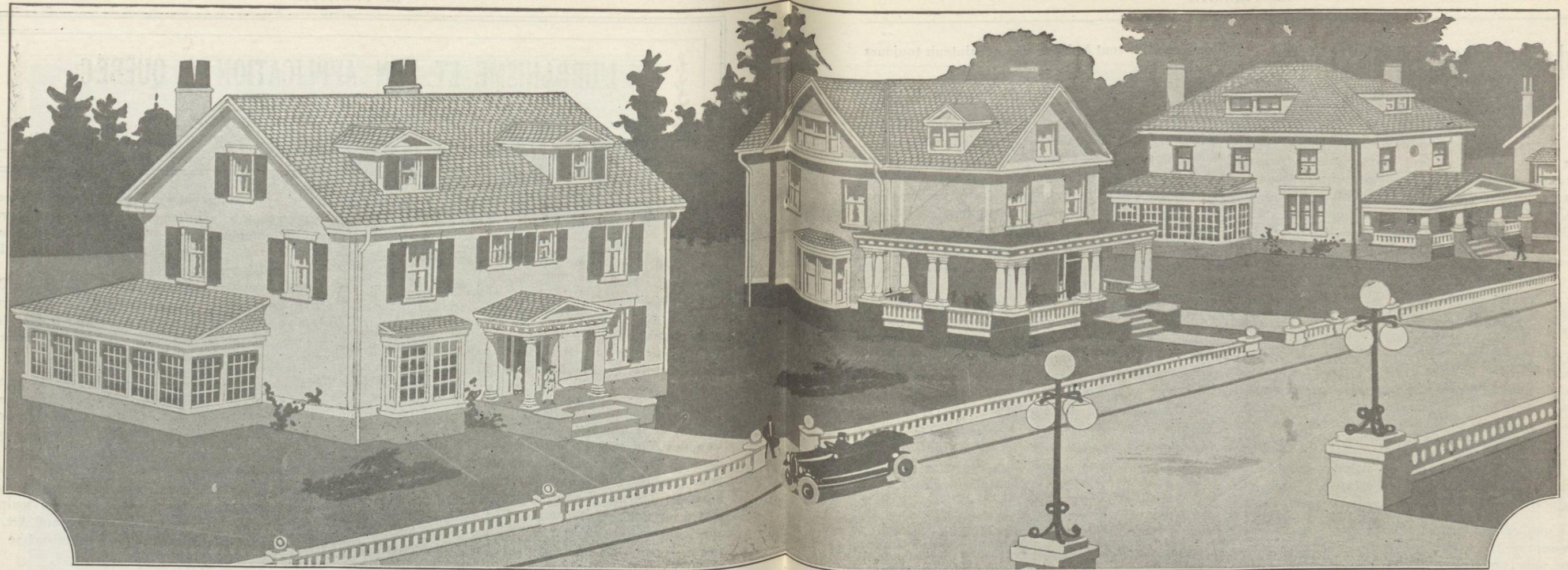
On trouve généralement nos villes sans plan du passé et, ce qui est pire encore, sans plan pour l'avenir. Mais l'on y constate un accroissement sans cesse grandissant, une foule de taudis malsains, et, par-ci par-là, un peu de luxe mal placé.

Il n'y a pas nécessité de maintenir cet état de choses— l'urbanisme peut y remédier avec la bonne volonté et l'appui des intéressés — qui forment le peuple ordinaire, payant un surcroît de taxes et éprouvant de multiples malaises par faute de sa négligence. Ces erreurs sont souvent faciles à corriger. Il suffit de les reprendre avec les connaissances mises à notre disposition.

QUÉBEC

L'application de tout ceci au profit de la ville de Québec demande une étude sérieuse. Vous avez Messieurs, non seulement la ville historique par excellence de tout le Canada, mais de l'Amérique entière.

(Suite à la page 32)



**GENRE DE MAISONS CONSTRUITES AU BOULEVARD DES ALLIÉS ET LA PERSPECTIVE DE CE BOULEVARD UNE FOIS TERMINE**

On peut savoir le prix coûtant de ces maisons, y compris le terrain, et avoir gratuitement tous renseignements pour leur construction économique en s'adressant à M. E. Caron, 108, rue St-Joseph, Appartement 2. - Tél. 2-1229. Le soir 2-6248 j.

**Le Boulevard des Alliés et l'urbanisme pratique à Québec**

Malgré que la Commission d'Urbanisme autorisée pour la ville de Québec ne fonctionne pas encore, il ne faut pas en conclure que l'urbanisme n'a pas été pratiqué à Québec. Et pour se rendre compte de ce qui a été fait dans ce sens, il suffit de se diriger à St-Frs-D'Assise, dans la partie la plus résidentielle du quartier de Limoilou, là où est situé un lopin de terre qui a été réservé pour résidences privées et là où la construction a été réglemantée.

A cet endroit, on peut constater avec satisfaction, l'existence de plusieurs jolies résidences qui ont été construites suivant les règles de l'urbanisme. Plusieurs familles, qui y résident actuellement, ont le privilège de jouir de tous les avantages que procure une maison construite suivant les principes élémentaires de l'hygiène.

Plusieurs terrains, encore disponibles, y sont offerts aux conditions les plus avantageuses, donnant aux

acheteurs l'occasion de faire le meilleur placement possible, en devenant propriétaires d'un de ces lots à bâtir. Cette subdivision est nommée le Boulevard des Alliés et a été, au début de la construction, aménagée de manière à réserver de l'espace et de l'air et de la lumière aux occupants, suivant leurs besoins.

Tous les propriétaires sur ce Boulevard peuvent avoir l'espace nécessaire pour un parterre et un jardin; les rues existantes ont été construites d'une largeur suffisante, donnant à chaque propriétaire sur la devanture de son habitation, de l'espace en plus du terrain qu'il acquiert, assez pour un trottoir et la culture de fleurs et la plantation d'arbres d'ornements. Ce site est tout près du centre de la ville, et voisin de son plus grand parc d'amusements, et où il a été fait des améliorations pour au-delà de \$500,000.00 qui se continuent encore actuellement. Ces lots à bâtir sont traversés

par une rivière, ce qui en fait un endroit idéal pour résidences privées.

Le plan de ce Boulevard, tel que subdivisé, a été approuvé par le Conseil de Ville, en 1916, et a été soumis par un citoyen de Québec, Monsieur Eudore Caron, qui plus tard déposa lui-même les premiers plans conformément aux dispositions de la loi concernant les habitations générales de la province de Québec.

Les contribuables de la ville de Québec sont ainsi redevables envers Monsieur Caron, qui a poursuivi l'idée de l'urbanisme dans notre ville et a contribué pour une large part au développement de ce quartier. M. Caron est avantageusement connu et réside dans le quartier même depuis plusieurs années. Il voit aussi à faire observer actuellement les règlements de construction sur le Boulevard des Alliés, et en est le principal propriétaire.

Nous attirons l'attention des autorités municipale sur l'urgence du fonctionnement de notre Commission d'Urbanisme qui est d'une nécessité absolue pour notre ville, lorsqu'on considère l'augmentation considérable de notre population depuis ces deux dernières années, ainsi que celle des industries nouvelles et du commerce qui ont été établis depuis cette date. Cette Commission qui a été autorisée par un acte de sage législation de notre gouvernement provincial et dont nous devons l'établissement à l'Honorable M. L.-A. Taschereau, Premier Ministre de notre province, ne doit pas rester lettre morte.

Espérons que nos autorités municipales feront en sorte de faire fonctionner bientôt cette Commission d'Urbanisme qui est appelée à rendre des services incalculables à notre vieille cité de Champlain.

UN CONTRIBUABLE.

## L'Urbanisme et son application à Québec

(Suite de la page 29)

Vous êtes devenus le point de mire du touriste. Car le touriste américain déborde d'un réservoir de 115 millions de voisins avides de tout voir et prêts à payer largement pour comprendre. Au vieux rocher de Champlain, campé de maisons et de monuments historiques, expression d'un héroïsme passé et d'une survivance avide d'avenir, il faut conserver son cachet, son individualité.

Mais pour survivre, pour ne point étouffer de congestion, il faut se servir des moyens modernes, afin d'obtenir un soulagement réel et obvier aux menaces grandissantes.

Dans une ville ordinaire, on élargirait les rues pour suffire au trafic. Ici, à Québec, cela écraserait le cachet ancien et le milieu du passé. Il faut ici percer de nouvelles rues, là où elles ne passeront pas à travers les maisons intéressantes, mais bien à travers les cours et quelques constructions ordinaires.

Ceci particulièrement, afin de donner accès au (through) trafic du centre vers l'extérieur, laissant aux rues locales le seul fardeau de leur trafic ordinaire.

Ah ! n'oubliez pas non plus les pentes douces, ce qui est essentiel. Il y a bien des phases de l'Urbanisme que je ne puis traiter devant vous, ce soir, sauf en ce qui concerne la solution du trafic, tel que dirigé par les règlements spéciaux à être mis en force afin d'assurer la salubrité des demeures et des usines, par le système du "zônage", etc. Il faut aussi assurer la permanence des valeurs par ce même "zônage", qui empêche l'intrusion du commerce dans les sections résidentielles de la ville, ou vice-versa.

Les vieux murs de fortification de Québec, voilà un trésor unique en son genre. Il faut à tout prix les préserver des vandales, les réparer soigneusement. Quel attrait historique pour tout le Canada et pour l'Amérique tout entière ?

J'apprends avec plaisir que le Gouvernement fédéral, sur l'avis du ministre de la Défense Nationale est prêt, quoiqu'il sache absolument l'inutilité de ces fortifications au point de vue militaire, à payer 40% du coût de réparation des vieux murs de Québec, à condition que la ville et le Gouvernement provincial paient chacun 30% pour leur part des dépenses. Il est bien à désirer qu'on ne laisse pas s'écrouler ces remparts du passé. Souhaitons que cette belle œuvre se réalisera un jour.

Ne pourrait-on pas espérer que, la chose faite, ces murs ainsi réparés soient confiés "in trust" aux soins de la Commission d'Urbanisme que vous êtes à étudier

actuellement, le tout à charge de les maintenir toujours en bon ordre ?

Si la ville de Québec veut bien faire sa quote-part, espérons qu'elle sera bientôt "choyée" par la Province tout entière comme sa magnifique capitale, comme le flambeau de la Province de Québec, comme le sanctuaire d'un passé glorieux, tel que le Canada tout entier semble enfin, et surtout depuis les fêtes de la Confédération, anxieux de faire briller Ottawa comme une expression artistique de notre vie nationale.

Ajoutons, en terminant, un mot pour le point de vue pratique. Il faut pour réaliser les rêves d'avenir, non seulement de l'imagination et du bon vouloir, mais il faut aussi des lois, un acte d'urbanisme, du savoir-faire, et principalement — de l'argent.

Permettez-moi la remarque que l'argent des contribuables ainsi employé à la réorganisation et à la préservation de la ville de Québec, est un véritable *placement* qui vous rapportera au multiple, et non pas comme trop de personnes le croient, une *dépense* pour le plaisir de faire du luxe.

L'Urbanisme est le meilleur placement, la meilleure assurance sur la vie productive, qu'une ville puisse réaliser. C'est une assurance hors concours sur vos valeurs réelles et pour leur augmentation efficace.

**Cambricoleur.**— Vous le savez, raconte Mme Brisebois, j'ai le sommeil très léger. En pleine nuit, je fus réveillée par un bruit suspect. J'écoute : le bruit se répète. Plus de doute, il y a un cambrioleur dans l'appartement. J'allume ma lampe électrique et je vais pour quitter mon lit, lorsque j'aperçois deux jambes qui dépassent de dessous le lit.

— C'était votre voleur ! s'exclament les auditeurs.

— Non, reprend Mme Brisebois. C'était mon mari. Il avait entendu le cambrioleur avant moi !

**Chez le dentiste.**— Le vieux Rubivitch amène son fils chez le dentiste pour lui faire arracher une dent creuse. Pendant que le petit garçon entre au cabinet du docteur, le père l'attend dans l'anti-chambre.

Tout à coup, Moïse sort du cabinet, et crie formidablement.

— Qu'as-tu, mon enfant ? demande son père.

— Le docteur m'a arraché aussi une bonne dent — mugit l'enfant, couvrant sa joue de son mouchoir.

— N'aie pas peur, mon chou, dit Rubivitch, sur un ton doux et consolateur, je ne le paierai que pour la mauvaise dent.

**Fera-t-il beau, va-t-il pleuvoir ?**— Quand l'air est chargé d'humidité et quand la pluie est probable :

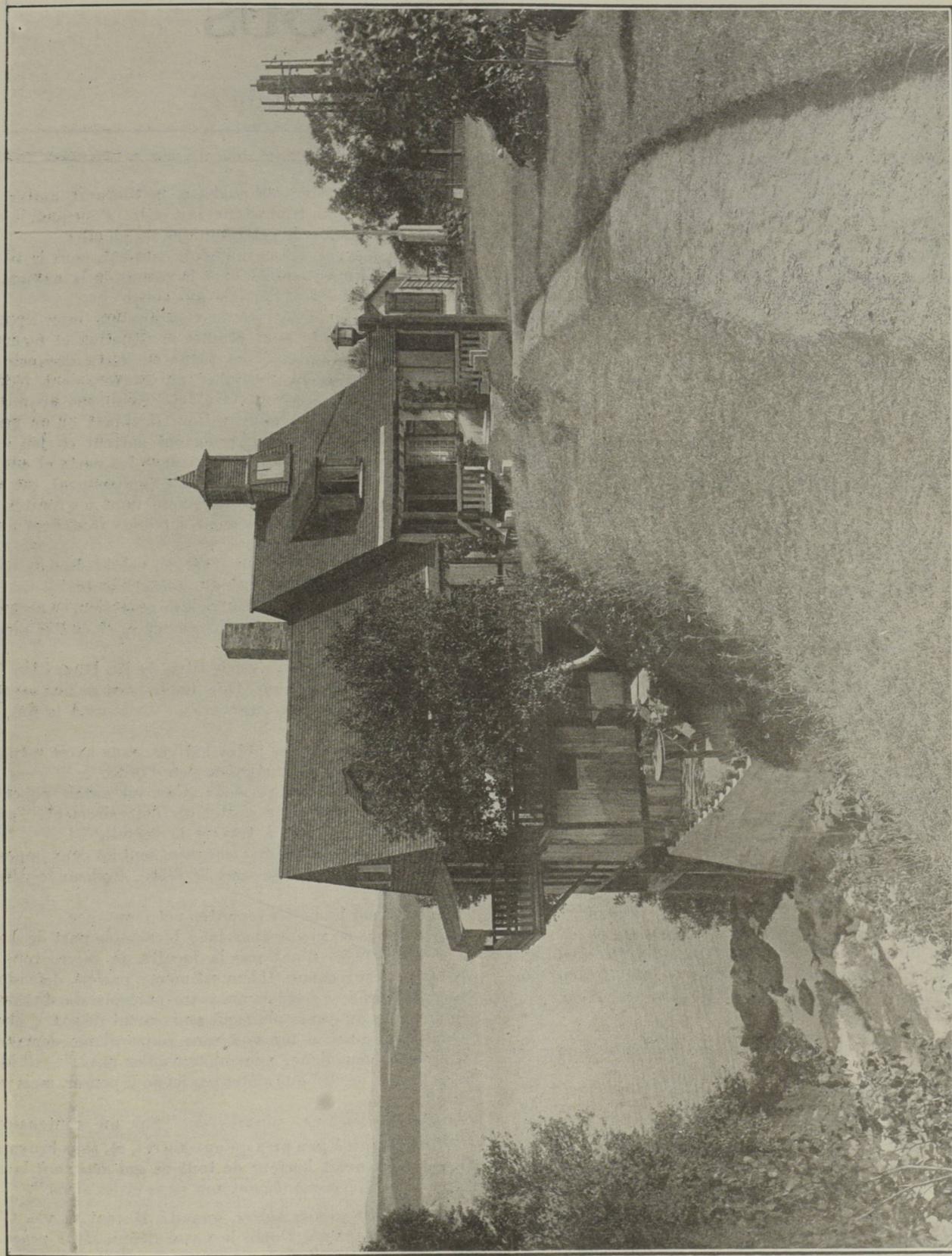
Le bœuf regarde en l'air ; le porc témoigne de la joie, il est vif et alerte ; les martinets volent en foule autour des clochers.

Les poules se becquettent les plumes et se roulent dans la poussière ; les canards et les oies courent à la surface de l'eau, s'y plongent, battent des ailes et importunent par leurs cris continuels ; les crapauds sortent le son en grand nombre ; les grenouilles croassent plus que de coutume.

Les vers de terre et les limaces se montrent en grande quantité ; les hirondelles volent en rasant la terre et les eaux et font entendre un léger cri plaintif ; le paon, la pie, le geai, le pivert et le martin-pêcheur font entendre des cris désagréables qui leur sont particuliers.

Les brebis mangent plus goulûment ; les lézards et belettes se cachent dans leurs trous ; les chats se débarbouillent, et les poissons sautent hors de l'eau.

Quand la pluie ou le vent menace, les toiles d'araignées sont courtes et solidement attachées à leurs supports. Si les araignées sont paresseuses, une pluie générale est à craindre. Si leur activité reprend pendant la pluie, cette pluie cessera bientôt et sera suivie d'un beau temps. Si elles travaillent à leurs toiles le soir, nuit claire et agréable.



LE MOULIN DE VINCENNES. --- Vieux moulin seigneurial d'autrefois élevé dans un paysage remarquable, sur la falaise de Beaumont, et restauré avec gout par M. Lorenzo Auger, architecte, qui s'en est fait une agréable maison de campagne.

# CORRIGEONS-NOUS

par Georges BÉLANGER

CE QUI SE DIT ET CE QU'ON ÉCRIT UN PEU PARTOUT

Dans une chronique littéraire du "Temps" de Paris, M. Paul Souday suggère d'imposer une pénalité contre les fautes de français.

Excellente idée !

A quand notre tribunal des délinquants littéraires ?

Celui qui pêche en public, scandalise. Y a-t-il donc alors scandale plus retentissant que le barbarisme ou le solécisme imprimé à cent mille exemplaires !

L'office des lois est de protéger la société.

"Quand la langue est en danger, des mesures de salut public s'imposent", dit M. Souday.

Parfaitement.

La langue court-elle moins de périls en Canada qu'en France ? Si les termes barbares et les tournures vicieuses saccagent la langue, en France, est-ce qu'ici les anglicismes ne la rongent pas ? Dans nos journaux, nos revues, nos livres, ne les voit-on pas, comme des punaises fétides, blottis dans toutes les pages, même les plus nettes ? Termes et tournures, tout est infesté d'anglicismes.

Prenez n'importe quel journal, de n'importe quelle date. En voici un, du 4 septembre. Première page, un titre : "Sir Austen Chamberlain ne songe pas à *résigner*." Employer absolument, *résigner* s'applique à un *bénéfice*. On disait, autrefois, *résigner un bénéfice en faveur de quelqu'un*. Il n'y a plus de *bénéfice*. *To resign* se traduit par *se démettre* ou *démissionner*, jamais par *résigner*, même s'il y a une sorte de résignation dans la démission. Mais, se *résigner* à *résigner*, c'est un comble !

Un autre journal, du 8 septembre. Première page, première colonne : "Dans une *adresse* qu'il a *délivrée* aujourd'hui devant l'Assemblée de la ligue des nations..." *Address delivered* traduit par *adresse délivrée* ! Est-ce là, la langue de Bossuet ? Non, c'est bien plutôt le patois de Drummond, ce qui signifie ignorance crasse ou offense capitale. La peine de mort (littéraire) s'impose !

Troisième journal, du 15 septembre. Première page, manchette sur huit colonnes : "La Campagne Présidentielle Américaine se Livre Sur La Prohibition et Le Catholicisme. Autant d'anglicismes que de mots. Voir grammaire, sur l'emploi des majuscules.

Lu, dans le même journal, sous un seul titre, les tournures suivantes :

"Au moins trente personnes ont été tuées... plus de soixante-dix seraient encore ensevelies... quatre-vingt pour cent des maisons sont démolies ou endommagées... l'île est menacée de famine... une demi-douzaine de personnes ont été tuées... plus de deux cents maisons et bâtisses auraient été démolies... les rues sont jonchées de débris et le sauvetage est périlleux... les hôpitaux ont été grièvement blessés (sic)... une maison fut déplacée de vingt pieds et renversée... deux enfants ont été tués... l'institutrice a été gravement blessée... deux autres écoles ont été démolies... l'institutrice fut projetée à une distance de 300 pieds... les aqueducs sont brisés et le transport est entièrement paralysé... les rues sont remplies de débris, les camions sont renversés... Porto-Rico était dévastée..."

Et cette pauvre langue française, donc !

La tournure passive est anglaise, la tournure active est française, tout bon traducteur sait cela. Pourquoi, alors, charger notre langue de cette tunique de plomb ?

Le même journal, même numéro, contient, sous le titre : "Les États-Unis entendent fixer la saison de la navigation sur les Grands Lacs", l'article qui suit :

"Le concours du service de coordination interdépartemental a été sollicité pour étudier la situation et formuler un programme et arrêter des plans en vertu desquels les fonctions qui peuvent incomber au gouvernement fédéral dans ce domaine, pourront être intelligemment acquittées par le ministère de l'administration. Il appert qu'un grand nombre de services du gouvernement entrent en jeu dans l'accomplissement de ces fonctions dans les ports et sur les eaux des Grands Lacs et leur accomplissement est une fonction qui est remplie exclusivement dans les limites des États-Unis ou internationalement sur leurs frontières maritimes."

Ouf ! Quel charabias ! Du français, cela ! ? Jamais de la vie ! C'est du Johnny Courteau, emberlificoté.

Quatrième journal. Ah ! Un article de rédaction, en première page, et signé ! Je peux donc lire en repos, et goûter pleinement. Quand on signe...

"Sur un centenaire", c'est le titre. Je lis. Hum ! Un frisson de malaise. Je continue. Que diable ! Est-ce une mystification. Le journal... la signature... Je cours à la fin. J'ai la clef :

"Nous griffonnons ces notes hatives, sans avoir même le temps de les relire, d'y mettre un peu d'ordre..."

L'avis est infiniment précieux. Car, on aurait pu croire que le maître avait voulu se suicider littérairement, "en se tirant quelques phrases à travers la cervelle" !

*Écrire hâtivement* et *se hâter lentement* sont les deux opposés. Quant à aller sous presse sans se relire, Boileau le défend formellement :

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.

Serions-nous en pleine anarchie ? L'exemple part de haut.

Les journalistes n'ont pas la faculté de suivre tous les préceptes, c'est reconnu. Il leur est même, parfois, défendu de *penser avant d'écrire*, selon un autre précepte du dictateur. J'en ai connu un qui se plaignait amèrement de son "chef."

Quand, disait-il, il me voit sans écrire, il me demande : "Que faites-vous donc, vous ne travaillez pas ?" — "Mais oui, je pense" — "Vous n'êtes pas ici pour penser, mais pour écrire !"

Analysons quelques phrases de "Sur un centenaire."

"Il ne pensait à peu près qu'aux autres, et, sans bruyantes effusions — il avait horreur de tout ce qui dépassait la mesure — il aimait passionnément son pays et les siens".

Il ne pensait qu'aux autres, quand ? Durant sa vie. C'est définitivement passé. Donc, le passé défini, *il ne pensa*... tout comme vous dites, *il aime* son pays. S'il y a une règle, et il y en a une, c'est la même, dans les deux cas. Quant à ce qui dépassait la mesure, à moins de vouloir parler de choses qui dépassaient la mesure dans un temps donné, il faut dire *dépasse*. Ainsi le veut la règle des temps. Disons donc qu'il ne *pensa* qu'aux autres, qu'il avait horreur de tout ce qui *dépasse* la mesure et qu'il *aima* son pays.

Il s'agit d'un maître et non d'un débutant !

“ Ce fut l'un de nos vifs regrets, quand s'approcha le centenaire de sa naissance de ne pouvoir réclamer pour lui les honneurs et les hommages dont il était si complètement digne.”

Est-ce qu'il n'en est plus digne? Oui, certes. Le présent alors : . . . dont il est si complètement digne.

“ Beaucoup s'imaginent que Napoléon Bourassa était d'origines acadiennes, ou tout au moins rattaché par des alliances de famille au groupe acadien. Il n'en était rien et cela fait plus significatif encore l'hommage qu'il a voulu lui rendre.”

L'analyse logique exige une phrase comme ceci :

“ Beaucoup s'imaginent que Napoléon Bourassa était d'origine acadienne. . . Il n'en est rien.

Le maître, s'il se relit, ne me contredira pas.

Pourquoi *origines acadiennes*, au pluriel?

La dernière phrase est ambiguë : *Cela fait plus significatif encore l'hommage qu'il a voulu lui rendre.* Qui, et à qui? Le maître sait que ce qui n'est pas clair n'est pas français !

“ L'œuvre écrite de Napoléon Bourassa, si on la recueillait, serait assez abondante.”

Pourquoi recueillir conditions d'abondante? Elle est ce qu'elle est. La recueillir ne changera rien à son volume. Il n'y a là aucune relation de cause à effet. Elle est assez abondante, recueillons-la. Cela fera un gros recueil.

“ Elle projèterait une bien intéressante lumière sur sa pensée et ses sentiments de fond.”

L'auteur a-t-il voulu, encore ici, suggérer une relation de cause à effet, entre *recueillir* et *projeter une lumière*? Elle l'a projetée sa lumière, elle la projète encore. Pourquoi ces “ si ” et ces conditionnels?

“ Il est notamment quelques pages sur *Nos grand'mères* qui mériteraient d'être chez nous classiques, par l'hommage qu'elles rendent à nos aïeules et par les conseils qu'elles donnent aux générations nouvelles.”

Encore un conditionnel, “ *mériteraient* ”, relié au “ si ” de recueillir ! Elles mériteraient d'être classiques si on les recueillait ! Eh! bien, c'est tout le contraire ! Elles mériteraient d'être recueillies, si elles étaient classiques ! Hors ça, rien ! A force de ne pas dire ce qu'on veut dire, on en vient à dire ce qu'on ne veut pas dire.

L'œuvre écrite de Napoléon Bourassa est assez abondante. Elle jette une intéressante lumière sur sa pensée et ses sentiments. Certaines pages sont classiques, par l'hommage . . . et les conseils . . . Recueillons-la, ré-éditons-la. Pas besoin de tant de “ si ”, de “ parce que ”, de “ parce qu'est-ce ”!

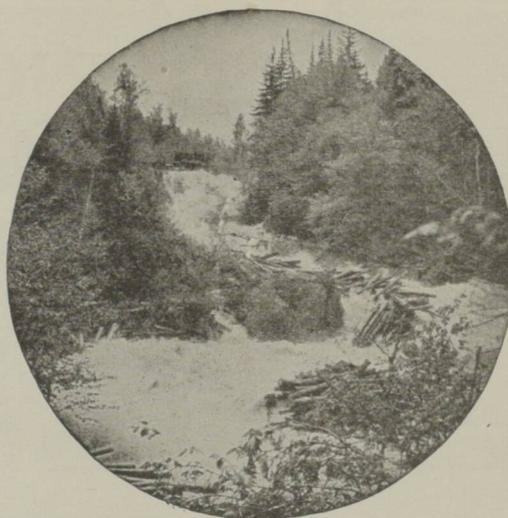
Je demanderai, en plus, au maître si *rendre des hommages* et *donner des conseils* suffisent pour rendre une œuvre classique. C'est tout ce qu'il signale.

“ Et nous nous permettrons d'ajouter qu'elles *expliquent* largement, si l'hérédité compte pour quelque chose, beaucoup d'articles et de discours de ses fils ”.

Bravo ! Voilà le présent ! “ *Elles expliquent* ”, et non *elles expliqueraient*.

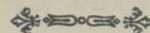
Le maître me donne raison. Je savais qu'il reviendrait aux règles. S'il prétend ne les avoir jamais quittées, je dirai

**Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin.** — J.-A. McCLURE, O.D., 109 St-Jean, Québec.



Et l'art, ornant depuis sa simple architecture  
Par ses travaux hardis surpasse la nature.  
(BOILEAU)

## ECOLE DES Beaux-Arts



**Jeunes gens, voulez-vous étudier**

**L**e dessin d'ornement, le dessin d'illustration, l'architecture, la peinture, le modelage, l'art décoratif, la gravure à l'eau forte, -:- -:- -:- -:-

Allez vous inscrire à l'Ecole des Beaux Arts.  
Les cours sont donnés gratuitement.

Nous donnons aussi des cours préparatoires  
à l'architecture comprenant: les mathématiques, la physique et la chimie.

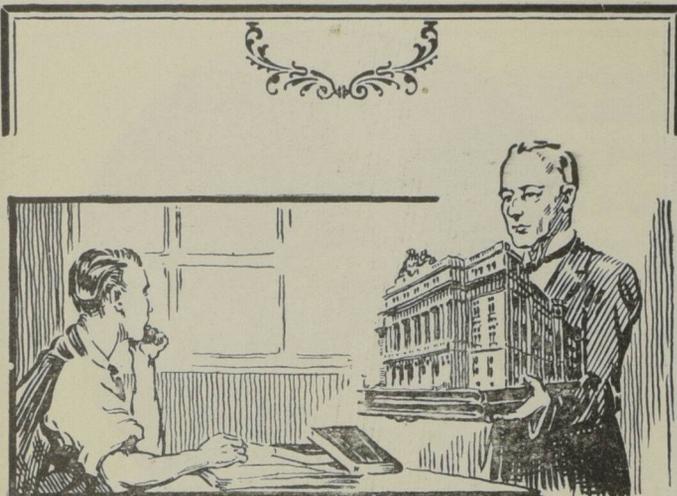
*Soyez de ceux qui veulent monter  
et briller dans la société, L'avenir  
est aux jeunes qui travaillent,*



S'adresser, pour autres renseignements, au

**Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts**

Tél : 2-8564w. 37, St-Joachim, QUEBEC.



## “L'ECOLE CHEZ SOI”

A TOUS CEUX  
qui ne peuvent suivre ses cours  
du jour et du soir.

## L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal

offre ses

### Cours par Correspondance

Comptables, employés de banque ou autres salariés  
du commerce, de l'industrie et de la finance, qui  
désirez améliorer votre sort, augmentez votre com-  
pétence professionnelle en suivant ces cours! :- :- :-

Prospectus et tous renseignements sur demande

*Détachez et adressez-nous le coupon ci-dessous qui vous donne  
droit sans aucune obligation de votre part  
à noire brochure.*

Ecole des Hautes Etudes Commerciales  
de Montréal  
Coin Viger et St-Hubert  
Montréal.

Détachez ce coupon

Adressez-moi par retour du courrier votre Brochure “L'ECOLE  
CHEZ-SOI” que je pourrai garder sans aucune obligation  
de ma part de suivre vos cours.

- Comptabilité       Economie politique  
 Langue anglaise       Le français commercial  
 L'Anglais Commercial       Le droit commercial

Nom.....Occupation.....

Adresse.....  
A-60

qu'il doute de l'abondance de l'œuvre, qu'il doute qu'elle  
projette de la lumière, qu'il doute qu'elle soit classique, mais  
qu'il ne doute pas qu'elle explique les discours des fils de  
Napoléon Bourassa. Ses conditionnels en sont la cause.

Voilà où peut mener, même un journaliste de longue car-  
rière, l'oubli des règles de la grammaire.

Et voilà comment nos journaux sont faits, à coup de bar-  
barismes et de solécismes.

Je ne peux mettre le point final, sans remarquer un autre  
“si” après *expliquent largement, si l'hérédité compte pour  
quelque chose...* Avec le maître, on n'arrive jamais à une  
conclusion tranchée. Il ne dit jamais qu'une chose est ou  
n'est pas. Toujours, elle serait ou ne serait, et si elle est,  
c'est avec un si!

Georges BÉLANGER.

**D'un mot mis à sa place.**— Souvent des femmes se sont  
plaintes devant moi de n'obtenir jamais de l'homme qu'elles aiment  
le plus petit mot de tendresse, de douceur ou de réconfort.

Certes, elles sont chéries, elles sont protégées, elles savent qu'elles  
peuvent compter sur leur compagnon, mais il y a des moments  
dans la vie où elles voudraient s'entendre dire tout cela, même mala-  
droitement. Cela semble bien peu de chose, un mot, peu de chose à  
proférer, peu de chose à retenir... Et pourtant...

L'orgueil masculin, et aussi, disons-le, la pudeur masculine devant  
certains aveux creusent quotidiennement des gouffres où sombre le  
bonheur.

Est-ce donc si difficile quand on aime de dire : “ Je t'aime ” ?

Rosine.

**Pseudonymes.**— Lorsqu'on s'appelle Tardivau, on fait aussi  
bien de choisir René Boylesve comme pseudonyme.

Michael Arlen, le Paul Bourget de Londres, est Arménien : son  
vrai nom est Dikran Kouyomdjian.

Mary Pickford, étoile de cinéma, au temps où, petite Canadienne  
anglaise, elle voulait débiter au théâtre, se nommait Gladys Smith.

Rex Ingram, connu au cinéma pour ses mises en scène de “ Mare  
Nostrum ”, et des “ Quatre Cavaliers de l'Apocalypse ”, s'appelle  
de son vrai nom Rex Hitchcock.

La délicieuse, la célèbre, l'irremplaçable actrice américaine Maud  
Adams, qui s'est retirée du théâtre en plein triomphe, était Scandi-  
nave d'origine et était inscrite à l'état civil sous les noms de Maud  
Kiskadden.

Le champion du monde de boxe poids moyens Jack Delaney, est  
un Canadien-français du nom de Pierre Chapdelaine, presque comme  
les héros du roman de Hémon.

L'imitatrice Elsie Janis, que l'on voit chaque été à Paris, s'appelle  
Elsie Bierbower.

Enfin S. M. George V d'Angleterre, si elle quittait le trône, pour-  
rait reprendre son vrai nom de famille, George Wettin.

**Chez le pédicure.**— Il y a quelques années, j'avais un cor ;  
vous me l'avez enlevé, et maintenant il revient. Comment cela se  
fait-il ?

— Oh ! cela n'a rien d'étonnant. Depuis quelque temps, c'est  
inouï ce que l'on entend parler de re-cords !

**Bonne volonté.**— Une jeune femme entre dans un magasin  
de tabac et demande... des cigares ! Elle explique.

— J'en voudrais six. C'est pour mon mari.

— Quel genre de cigares, madame ? Des cigares forts !

— Oui, très forts : les derniers se sont cassés dans sa poche !

**La boisson inconnue.**— Un monsieur, assis devant le guéridon  
d'une taverne contemple d'un œil morne une boisson noirâtre aux  
fades relents d'eau tiède, qu'on lui a servie sous le nom de café.

Passé un ami qui s'arrête, salue, s'installe et interroge familière-  
ment :

— Qu'est-ce que vous buvez là ?

— Je ne sais pas, répond l'autre, le garçon ne me l'a pas dit.

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin.— J.-A. McCLURE, O.D., 109 St-Jean, Québec.

HOMMES ET CHOSES  
CHRONIQUE HEBDOMADAIRE  
**UN SAVANT DE CHEZ NOUS**



**M. le Docteur Théophile Robitaille**

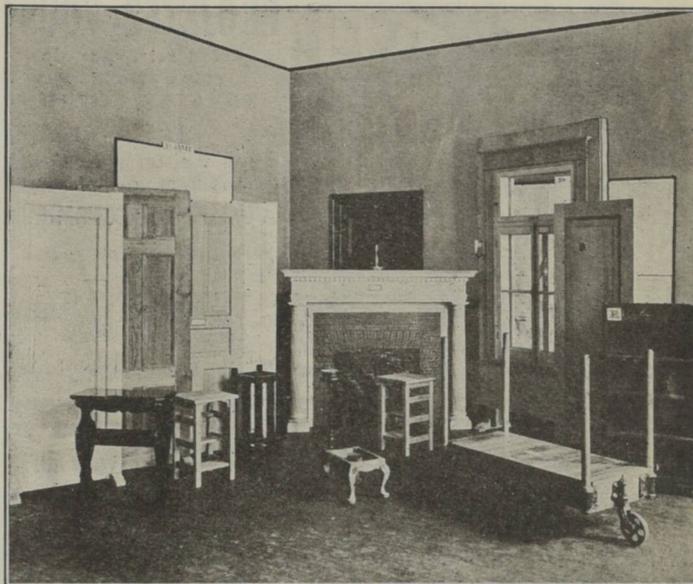
fondateur et directeur actuel du département de physiothérapie à l'hôpital St-François d'Assise, à Québec.

Avec la bienveillante permission du directeur, je consacrerai ma chronique de ce jour à un homme utile, dont la réputation grandit avec les services rendus. Aussi bien cette chronique ne porte-t-elle pas le titre **HOMMES ET CHOSES** et M. le Dr Robitaille, dont nous voulons parler, n'est-il pas un savant de chez nous qui s'est spécialisé dans de nouvelles branches de la science médicale, appelées à soulager et à guérir bien des maladies réputées jusqu'ici incurables. La physiothérapie et l'électrothérapie ont déjà accompli des merveilles, pas assez connues. Lisez cet article, et si vous n'y trouvez de profit personnel, vous pourrez au moins donner un rayon d'espoir aux infortunés de votre entourage qui souffrent de maladies qu'un traitement approprié pourrait faire disparaître.

Notre province de Québec a fait, depuis quelques années, de grands progrès en médecine. Les villes de Montréal, Québec et Trois-Rivières sont particulièrement bien organisées pour le traitement des maladies : dispensaires, hôpitaux, médecins réputés, tout s'y trouve pour arracher à la mort un grand nombre de malades.

Parmi ces médecins savants, nous voulons présenter le Docteur Théophile Robitaille, de la ville de Québec.

Au physique, le Docteur Robitaille est un homme de taille moyenne : ses traits sont imprégnés de bonté, c'est un hom-



Travaux d'élèves menuisiers. Janvier 1928.

## **ECOLE TECHNIQUE DE QUEBEC**

185, Boulevard Langelier

Téléphone 3-3313

FONDATION DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL  
INSTALLATION ET OUTILLAGE MODERNE  
DIPLOMES OFFICIELS

### **ENSEIGNEMENT**

Le programme de l'Ecole Technique de Québec comporte l'enseignement théorique et pratique des métiers suivants :

**MÉCANICIEN, FORGERON, FONDEUR,  
MENUISIER, MODELEUR.**

La partie théorique de l'enseignement comprend des cours de mathématiques (arithmétique, algèbre, géométrie, trigonométrie), de sciences (mécanique, physique, chimie, électricité), et de dessin industriel.

*La rétribution scolaire est de \$1.50 par mois pour la 1ère année.*

*Des bourses sont accordées aux élèves méritants des 2e et 3e années.*

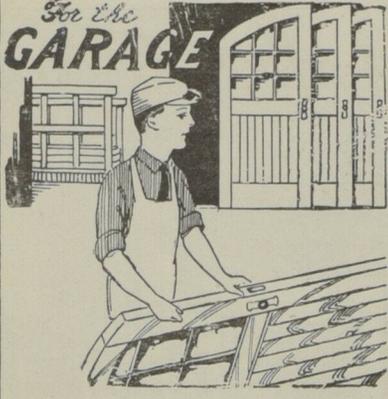
*L'Administration offre les cours suivants :*

- a) Cours du jour commençant vers la mi-septembre.
- b) Cours du soir commençant vers le 1er octobre.
- c) Cours spéciaux d'automobile pouvant commencer en tout temps de l'année scolaire.

**PROSPECTUS SUR DEMANDE**

**Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. — J.-A. McCLURE, O.D., 109 St-Jean, Québec.**

*For the*  
**GARAGE**



**PROJETEZ-VOUS**  
quelques travaux de  
construction ?  
**ACHETEZ VOTRE**  
**BOIS**  
d'une maison spécialiste  
dont le nom vous garantit  
**QUALITE et ECONOMIE**  
*Demandez nos prix.*

**J.-T. NESBITT, Enr.**  
Louis Hamel, Prop.  
74, 10e ave., Limoilou.



S'agit-il pour vous de  
rendre harmonieux  
Votre "chez-vous?"  
Vous trouverez chez  
**Robitaille**  
pardieu !  
Des sons tout doux !

**IL Y A LES GRAMOPHONES**  
**"VICTOR"**  
Les merveilleux "ORTHOPHONIC"  
Il y a aussi les vrais **RADIOS**  
Les fameux  
**"De Forest Crosley"**  
CES INSTRUMENTS SONT LES MEILLEURS  
ENTENDEZ-LES  
VENDUS AUX PLUS GRANDS CONNAISSEURS  
ACHETEZ-LES !  
A TERMES POUR TOUTES LES VALEURS  
ACCEPTÉZ-LES !

*C. Robitaille*

320, rue St-Joseph - - Québec.

Tél. 2-5147-M

**C.-Camille LESSARD, M.A.E.I.C.**  
INGÉNIEUR-CIVIL

*Spécialités : Aqueducs, Egouts, Béton Armé.*

32, Blvd des Alliés, - : Québec.

**LOUIS LEMAY, AVOCAT**  
DE LEMAY & CHALOUT, AVOCATS

93, rue St-Pierre - - - QUEBEC  
TÉLÉPHONE 2-4225  
Résidence : 50 avenue Lamontagne, tel. 2-7661w

me dont l'abord est facile ; il est avenant et prévenant. Son langage n'a jamais de grands éclats. Il cherche toujours à persuader plutôt qu'à commander ou à imposer ses vues ; sa parole est la franchise même, et il vous dira, sans rudesse mais avec fermeté, les vérités que vous devez savoir.

Le Docteur Robitaille est issu d'une famille de L'Ancienne Lorette, près de Québec. Son père, un brave cultivateur, s'est fait remarquer par son esprit d'initiative, par son horreur de la routine ; il aimait à essayer les nouvelles méthodes, et il fut l'un des premiers à accepter dans le temps les théories et méthodes nouvelles sur l'utilisation des engrais de ferme. Le fils a hérité de ces dispositions. Il est naturellement curieux, chercheur, entreprenant, ennemi de la routine ; il ne porte pas de visières étroites qui l'empêchent de voir l'horizon tout le tour.

Le Docteur Robitaille a fait ses études au Séminaire de Québec. Ses talents, sa mémoire heureuse, sa vive intelligence lui rendirent le travail facile ; il emporta de haute main le diplôme de *bachelier ès arts* aux examens de juin 1902 et de juin 1904. Il est resté particulièrement reconnaissant à son professeur de rhétorique, Mgr Camille Roy, dont la direction intellectuelle fut pour lui très précieuse.

Entré à la faculté de médecine de l'Université Laval, à Québec, le jeune Robitaille ne tarda pas à y occuper le premier rang. La science médicale l'intéressait prodigieusement. Il apercevait vite les objections à faire sur tel point de l'enseignement ; il découvrait rapidement les vides de telle ou telle leçon. Ses études philosophiques et la profonde formation religieuse qu'il avait reçue l'inclinaient à rechercher au-delà de la science strictement médicale, les agents moraux et psychologiques qui peuvent influencer le malade et favoriser sa guérison.

Le Docteur Robitaille possédait cette qualité maîtresse que Daudet exige d'un médecin : la divination, le flair, sans lesquels il est impossible d'établir un diagnostic sûr, d'indiquer une thérapeutique appropriée, de placer un malade dans les conditions physiques et morales nécessaires à son rétablissement.

Le Docteur Robitaille se fit estimer, respecter et aimer de ses professeurs, et son diplôme de docteur en médecine, obtenu en 1908, le plaçait tout de suite bien en vue dans la jeune génération médicale. On pouvait prévoir, dès ce moment, que le jeune médecin deviendrait une personnalité et une autorité en matières médicales.

Entré dans la clientèle, il se fit rapidement un renom considérable, mais il n'était pas un homme à se contenter de peu. Il continua ses études, ses recherches. Bientôt il passait en Europe et se mettait, à Paris, sous la direction des meilleurs maîtres.

Le jeune médecin avait aperçu que la science médicale, à Québec, manquait d'un puissant moyen d'action : la physiothérapie ; à peine quelques essais en avaient-ils été faits ; le meilleur hôpital de Québec paraissait ignorer complètement l'existence de cette spécialité si utile. Le Docteur Robitaille étudia, à Paris et dans les meilleurs centres de France, la physiothérapie, et particulièrement l'une des branches de cette science : l'hydrothérapie. On sait que cela veut dire "soigner par l'eau". De retour à Québec, le Docteur Robitaille entra immédiatement à l'hôpital de Saint-François d'Assise qui lui confiait le département de physiothérapie.

Cependant cela ne suffisait pas à l'ambition du jeune savant. La physiothérapie comprend aussi l'électrothérapie, ou traitement à l'électricité. Cette branche de la science médicale avait aussi fait beaucoup de progrès depuis quelques années. Plusieurs médecins des États-Unis s'y adonnaient avec succès. Le Docteur Robitaille décida de se mettre à leur école ; il se rendit à Boston, New-York et Philadelphie ; chercha et trouva les maîtres les plus réputés de l'électro-

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. — J.-A. McCLURE, O.D., 109 St-Jean, Québec.

thérapie, fréquenta leurs cliniques et se fit donner par eux des leçons privées de premier ordre.

De retour à Québec, le Docteur Robitaille achetait et installait de ses propres deniers, les instruments les plus parfaits pour les traitements à l'électricité.

Sa clientèle augmenta très rapidement ; elle ne se limitait pas à la ville, mais venait de la banlieue, de la région avoisinante, du district de Québec, de toute la province, et même des provinces voisines.

Le savant médecin obtenait des résultats étonnants. Médecin aimé du clergé, choisi par des évêques, en particulier S. G. Mgr Paul-Eugène Roy, archevêque de Québec, comme médecin préféré, il a poursuivi avec modestie, avec persévérance, avec enthousiasme, une carrière où les succès couronnaient si vite ses efforts.

Aujourd'hui le Dr Théophile Robitaille vient de résumer ses succès dans une publication très intéressante, dont la belle présentation typographique et l'illustration font honneur aux ateliers de photogravure et d'impression de l'Action Sociale Ltée, de Québec. C'est un Album, grand format, de 24 pages, abondamment illustrées, contenant un texte très simple et très net, mis à la portée des profanes.

On y verra comment l'eau, l'électricité, la lumière et la chaleur, entre les mains d'un habile homme, ont raison des fibromes utérins, des métrites hémorragiques, de la tuberculose des os, du mal de Pott, des ganglions tuberculeux, du cancer (épithélioma à cellules basales) ulcère nodulaire, cancer du nez, cancer de la lèvre, tuberculose de la peau, érysipèle, cors aux pieds, teigne tondante, (trichophytie) gangrène symétrique des extrémités, gangrène sénile, spasmodie, rachitisme, hypertrophie du thymus, etc.

Le Docteur Robitaille donne ses traitements à l'Hôpital de Saint-François d'Assises, à Québec. On peut le consulter aussi à son bureau, 51½ rue St-Anselme, non loin de l'église Jacques-Cartier, de Québec.

L'album dont il est question ici a été envoyé gracieusement à MM. les curés et MM. les médecins du district de Québec. Pour les autres districts, les curés et médecins n'ont qu'à en faire la demande et l'album leur sera envoyé gratuitement.

Le "Terroir" félicite chaleureusement le docteur Théophile Robitaille de sa science et de ses succès et lui souhaite de voir sa compétence reconnue en haut lieu.

**En Cour.**— Mon cher avocat, laissez-moi vous serrer la main, vous allez me faire gagner mon procès.

— Mais je suis l'avocat de votre adversaire...  
— Précisément.

**Réponse à tout.**— Madame.— Si vous continuez comme ça je devrai prendre une autre servante.

La bonne.— Oh! vous pouvez, il y a assez de travail pour deux.

**A la cuisine.**— Pourquoi n'enlevez-vous pas les fils après que vos fèves sont cuites?

— C'est exprès, si par hasard, vous en avez une de travers, vous pouvez la rattraper en tirant sur le fil.

**Sa fortune.**— Eustache.— C'est aux chemins de fer que je dois ma grande fortune.

Arthemise.— Mais je croyais que vous étiez épiciier.

Eustache.— Oui, mais mon oncle, qui était riche, a été tué dans un accident de chemin de fer.

**Pas d'émotion.**— Le malade.— Docteur, j'ai des reproches à vous faire.

Le médecin.— Vraiment?

Le malade.— Oui, vous m'avez dit qu'une émotion me tuerait et vous m'envoyez votre facture.

**Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin.**— J.-A. McCLURE, O.D., 109 St-Jean, Québec.

# Holt, Rensfrew & Co.

Limited

**FOURREURS**

Une réputation fondée sur près d'un siècle d'existence et de probité vous garantit satisfaction. -:-

**MANTEAUX DE FOURRURE  
PALETOTS POUR HOMMES  
Vêtements de Sport - Merceries**

L.-A. Pouliot, C. R., LL. D.

Alfred Nadeau, C. R.

**POULIOT & NADEAU**

AVOCATS

93, rue St-Pierre - Tél. 2-1925 - QUEBEC.

Tél. 2-4600

**Armand LaVERGNE**

AVOCAT

132, rue St-Pierre,

QUEBEC.

**LORENZO AUGER**

ARCHITECTE

39, ST-JEAN

Tél. 2-1909

QUEBEC

Eug. LECLERC, Président et gérant. J.-Alf. COOK, Sec.-trés.

**Eug. LECLERC, Ltée**

Assurance : Feu, Vie, Vol, Accidents, Etc.

81, St-Pierre, Tél. 2-8426

Le soir 6713 QUÉBEC.

Edgar Rochette, C. R., M. P. P.

Edgar Gosselin, LL. L.

**ROCHETTE & GOSSELIN**

AVOCATS

80, rue St-Pierre,

Tél. 2-3286

-- QUÉBEC.



**Placement de choix****Hôpital Ste-Jeanne d'Arc****Obligations 5 1/4% 1ère hypothèque****Objet :** Racheter l'émission 5 1/2% de l'Hôpital Français et agrandissement.**Garantie :** 1ère hypothèque sur un actif de \$800,000.00 et octroi de \$250,000. du gouvernement provincial.**PRIX : 100 et l'intérêt accru.****Demandez notre circulaire explicative.****La CORPORATION de PRETS de Québec***Frs LETARTE, Gérant***132, rue St-Pierre - Tél. 2-1121 - Québec.**

Tél. Bureau : 2-3778

Résidence 2-4480-w

**S.-Edouard GAGNON, C.P.A., C.G.A., C.P.A.**

Comptable Licencié, - Syndic en matière de Faillite.

*Spécialité: organisation de Compagnies à Fonds Social.***147, Côte de la Montagne (Edifice Bossé) QUEBEC****Héliodore LABERGE**

ARCHITECTE-EVALUATEUR

Edifice de la Banque Canadienne de Commerce de Québec

**Tél. Bureau 2-4145 — Rés. 2-6233-w - 17, d'Auteuil, Québec**

TÉLÉPHONE : 2-5460

*Pour toutes vos assurances, adressez-vous à***Belleau, Auger & Turgeon, Ltée**

FEU, VIE, VOL, ACCIDENTS, MARINE, CAUTIONNEMENTS, etc.

**71, St-Pierre, (Edifice Banque Canadienne Nationale) Québec.**

Téléphones: 9523 2-4657

**Docteur JULES MERCIER**

UROLOGIE (VOIES URINAIRES)

**Bureau : 314, rue St-Joseph, Québec.****Docteur Chs-A. KIROUAC**

Médecin-Chirurgien

**RAYONS X — TRAITEMENTS ELECTRIQUES****38, Chemin Ste-Foye — Téléphone: 6503**

Près Ave. des Erables.

**Quelques Chanteurs du Terroir Canadien**

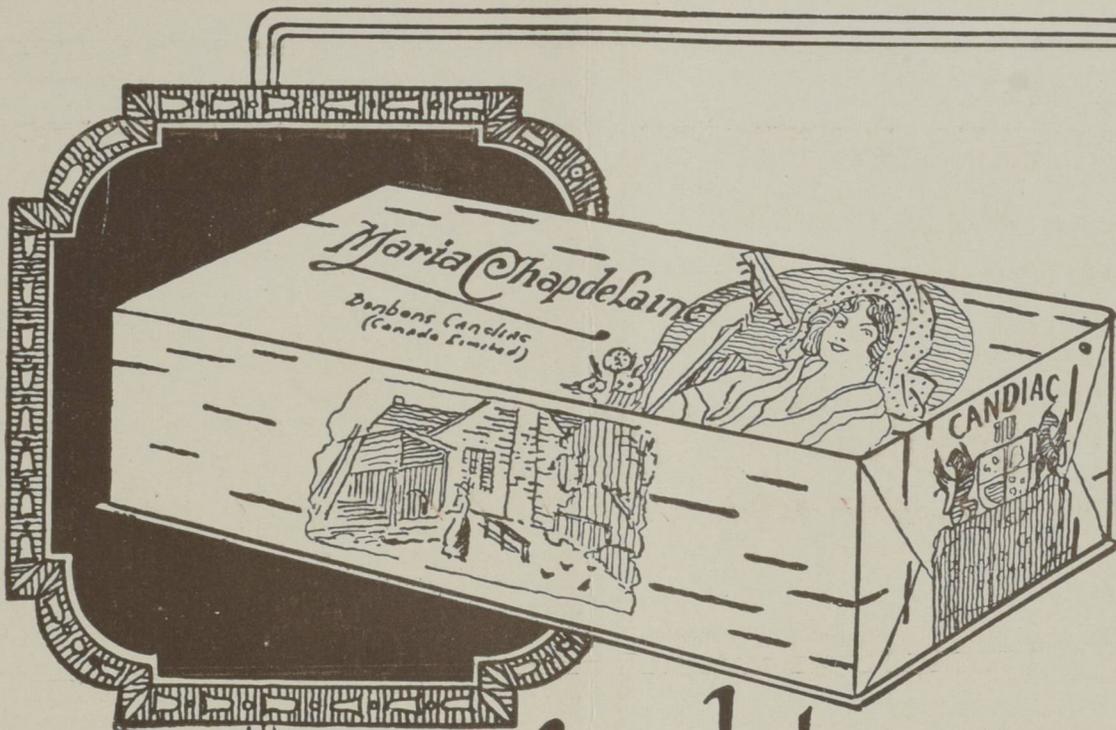
par Georges BOULANGER

Rien n'est plus louable, en vérité, que d'écrire de belles choses pour promouvoir dans les âmes canadiennes l'amour durable de la terre nationale, le culte du terroir, c'est-à-dire du pays considéré comme mis en œuvre par nos ancêtres les pionniers et par ceux qui marchent sur leurs augustes traces. Malgré toutes les difficultés qu'éprouvent les écrivains à élever suffisamment leur pensée pour produire de grandes œuvres, susceptibles d'atteindre les plus hautes destinées, il reste qu'un bon nombre d'entre eux ont réussi à nous fournir des compositions de premier intérêt. On comprend que la plus formidable de ces difficultés, c'est l'état de colonie de l'Angleterre dans lequel se trouve notre incomparable pays. La politique a une influence directe sur la littérature, qui est le produit de l'esprit, et le fait d'être soumis à une autre puissance a été, de tous les temps, le plus grand éteignoir de l'intelligence d'un peuple. La lumière intellectuelle étouffe sous la domination étrangère. De sorte que la beauté et l'utilité de nos œuvres du terroir seront étalées en relief à la condition que celles-ci soient produites dans un milieu absolument propice, c'est-à-dire, dans un pays libre, une république souveraine, ou un royaume dont le gouvernement ne relève d'aucun autre pouvoir. Les écrivains auront alors des sources d'inspiration plus abondantes et plus idéales où ils pourront puiser pleinement, selon leurs aptitudes, les éléments nécessaires à l'élaboration des plus belles productions littéraires, sans aucune gêne du côté de la pensée, sans aucun obstacle du côté de l'expression. Ayant un aspect de prospérité, le champ littéraire sera accessible à tous nos artistes qui l'exploiteront merveilleusement, si l'atmosphère leur est rendue favorable.

La campagne canadienne a toutes les vertus et elle est digne des plus célèbres chants. C'est elle qui alimente les intelligences supérieures. Elle régénère le sang des hommes, sauvegarde la puissance des esprits et conserve l'humanité sereine. Elle est placée dans des conditions exceptionnelles pour fournir à l'inspiration objective de nos écrivains des conceptions pouvant s'étendre à l'humanité entière et revêtir les plus parfaites formes littéraires. Ce n'est que pour certaines raisons extrinsèques, qui seront longuement traitées plus tard, affectant particulièrement les esprits, que l'expression n'a pas encore atteint la hauteur idéale des sujets et que l'on n'a pas senti de souffle artistique passer dans la littérature. Il est possible, toutefois, de considérer les œuvres du terroir sous un jour moins ambitieux, afin de découvrir leurs caractéristiques spéciales et d'attribuer aux plus importantes les principaux mérites de leurs auteurs.

La paternité canadienne est profondément marquée dans nos œuvres consacrées à la louange du terroir. Un sang toujours nouveau les anime ; elles prennent les teintes, les reflets et les nuances de notre nature, se plaisent à la contemplation des vastes horizons du Saint-Laurent et des Laurentides, se nourrissent de l'azur du ciel calme et des lacs rayonnant sous le soleil ; elles sont descriptives à souhait et portent la pensée d'une race naïve, mais fortement disposée à plus de solidité. Cela ne peut venir que par la liberté nationale. C'est une ascension constante vers l'humanisation dont le couronnement est encore lointain, mais qu'on peut faiblement entrevoir à mesure que s'évanouiront les difficultés.

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. — J.-A. McCLURE, O.D., 109 St-Jean, Québec.



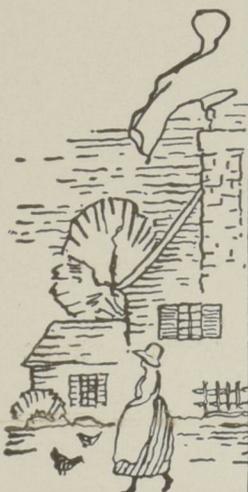
# Les Chocolats Maria Chapdelaine

Renommés pour leur qualité supérieure, tout comme leur nom signifie excellence littéraire.

Noix et fruits, nougats et fondants . . . . tous dans une même boîte! Quelles friandises délicieuses, quel choix exquis!

Ces chocolats surfinis sont en vente dans tous les établissements sérieux, - parce qu'ils sont supérieurs et possèdent un cachet d'originalité très marqué.

**Bonbons Candiats**  
- (Canada) Limitée -



CONSULTEZ LE  
**PACIFIQUE CANADIEN**

POUR TOUS LES VOYAGES

CANADA

EUROPE

**CROISIÈRES**

ÉTATS-UNIS

ORIENT

**Billets pour toutes les destinations**

Renseignements fournis gratuitement --- Itinéraires préparés  
avec soin --- Service incomparable --- Satisfaction  
absolue --- Plaquettes illustrées sur demande.

Bureaux des billets à Québec: -- 30, rue St-Jean, Tél. 2-0093 -- Château Frontenac,  
Tél. 2-1840 --- Gare du Palais, Tél. 2-0663 --- Détails supplémentaires en s'adressant à :

**CHS - A. LANGEVIN,** *Agent Général Service  
des voyageurs,*

**GARE DU PALAIS, QUÉBEC**

Agence Générale de Navigation Océanique. --- Toutes les lignes circulant du Canada et des  
Etats-Unis représentées.